

Rémunération des membres de la haute direction au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2011

	Salaire annuel (\$)		Avantages imposables (\$) ⁽¹⁾
Mario Albert ⁽²⁾ Surintendant de l'assistance à la clientèle, de l'indemnisation et de la distribution / Président-directeur général	225 000 \$	251 000 \$	2 158 \$
Danielle Boulet Surintendante de l'encadrement de la solvabilité	218 530 \$		2 031 \$
Nathalie Drouin Directrice générale - contrôle des marchés et affaires juridiques	251 250 \$		3 205 \$
Linda Levasseur Directrice générale de l'administration	158 890 \$		3 738 \$
Louis Morisset Surintendant aux marchés des valeurs	351 750 \$		5 738 \$
Jean St-Gelais ⁽³⁾ Président-directeur général	259 640 \$		13 103 \$

En plus des montants indiqués ci-haut, les membres de la haute direction de l'Autorité participent au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ils bénéficient également d'un régime supplémentaire de retraite pour la portion de leur salaire excédent le salaire maximum admissible auprès de Retraite Québec.

(1) Les avantages imposables peuvent comprendre, entre autres, le coût en assurances collectives, un montant d'assurance médicale complémentaire, l'allocation de transport ou de stationnement, le coût d'un bilan de santé, la cotisation professionnelle, ainsi qu'un montant pour frais de représentation, s'il y a lieu. Selon les termes de son décret de nomination, le PDG bénéficie d'un véhicule de fonction.

(2) Mario Albert, qui occupait le poste de Surintendant de l'assistance à la clientèle, de l'indemnisation et de la distribution, a accédé au poste de PDG le 16 février 2011.

(3) Jean St-Gelais a cessé ses fonctions de PDG et quitté le 14 janvier 2011, il a reçu de plus un boni de 38 752 \$.

Rémunération des membres de la haute direction au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2012

	Salaire annuel (\$)	Avantages imposables (\$) ⁽¹⁾
Mario Albert Président-directeur général	252 883 \$	3 707 \$
Anne-Marie Beaudoin ⁽²⁾ Secrétaire générale	148 000 \$	4 195 \$
Danielle Boulet Surintendante de l'encadrement de la solvabilité	220 169 \$	6 353 \$
Patrick Déry ⁽³⁾ Surintendant de l'assistance aux clientèles et de l'encadrement de la distribution	170 000 \$	4 487 \$
Nathalie Drouin Directrice générale - contrôle des marchés et affaires juridiques	253 134 \$	6 702 \$
Linda Levasseur Directrice générale de l'administration	160 100 \$	7 081 \$
Louis Morisset Surintendant aux marchés des valeurs	354 388 \$	10 614 \$

En plus des montants indiqués ci-haut, les membres de la haute direction de l'autorité participent au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ils bénéficient également d'un régime supplémentaire de retraite pour la portion de leur salaire excédent le salaire maximum admissible auprès de Retraite Québec.

(1) Les avantages imposables peuvent comprendre, entre autres, le coût en assurances collectives, un montant d'assurance médicale complémentaire, une allocation de transport ou de stationnement, le coût d'un bilan de santé, la cotisation professionnelle ainsi qu' un montant pour frais de représentation, s'il y a lieu. Selon les termes de son décret de nomination, le PDG bénéficie d'un véhicule de fonction.

(2) Anne-Marie Beaudoin a accédé au Comité de direction à titre de Secrétaire générale le 1er avril 2011.

(3) Patrick Déry a été nommé Surintendant de l'assistance aux clientèles et de l'encadrement de la distribution et a accédé au Comité de direction le 7 juillet 2011.

Rémunération des membres de la haute direction au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2013

	Salaire annuel (\$)		Avantages imposables (\$) ⁽¹⁾
Mario Albert ⁽²⁾ Président-directeur général	256 676 \$		11 793 \$
Albert Aubry ⁽³⁾ Vice-président des services administratifs	165 000 \$		1 845 \$
Anne-Marie Beaudoin Secrétaire générale	160 792 \$		22 688 \$
Danielle Boulet ⁽⁴⁾ Surintendante de l'encadrement de la solvabilité	220 169 \$		1 197 \$
Patrick Déry ⁽⁵⁾ Surintendant de l'assistance aux clientèles et de l'encadrement de la distribution / Surintendant de l'encadrement de la solvabilité	190 940 \$	205 000 \$ ⁽⁶⁾	4 658 \$
Nathalie Drouin ⁽⁷⁾ Surintendante de l'encadrement de la solvabilité	256 931 \$		6 084 \$
Jean-François Fortin ⁽⁸⁾ Directeur général du contrôle des marchés	195 965 \$		17 013 \$
Philippe Lebel ⁽⁹⁾ Directeur général des affaires juridiques	163 601 \$		3 226 \$
Linda Levasseur ⁽¹⁰⁾ Directrice générale de l'administration	162 502 \$		5 019 \$
Denis Lortie ⁽¹¹⁾ Directeur général des ressources humaines	160 792 \$		1 431 \$
Louis Morisset Surintendant aux marchés des valeurs	359 704 \$		12 694 \$
Eric Stevenson ⁽¹²⁾ Surintendant de l'assistance aux clientèles et de l'encadrement de la distribution	165 817 \$		7 245 \$

En plus des montants indiqués ci-haut, les membres de la haute direction de l'Autorité participent au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ils bénéficient également d'un régime supplémentaire de retraite pour la portion de leur salaire excédent le salaire maximum admissible auprès de Retraite Québec.

(1) Les avantages imposables peuvent comprendre, entre autres, le coût en assurances collectives, un montant d'assurance médicale complémentaire, l'allocation de transport ou de stationnement, le coût d'un bilan de santé, la cotisation professionnelle, ainsi qu'un montant pour frais de représentation, s'il y a lieu. Selon les termes de son décret de nomination, le PDG bénéficie d'un véhicule de fonction.

(2) Mario Albert a reçu un boni de 12 644 \$.

(3) Albert Aubry a été nommé Vice-président des services administratifs et a accédé au Comité de direction le 7 janvier 2013.

(4) Danielle Boulet a quitté le 25 mai 2012.

(5) Patrick Déry a quitté son poste de Surintendant de l'assistance aux clientèles et de l'encadrement de la distribution le 19 septembre 2012. Il a été réembauché le 18 février 2013 à titre de surintendant de l'encadrement de la solvabilité.

(6) Patrick Déry a reçu un boni de 20 400 \$ pour son emploi de Surintendant de l'assistance aux clientèles et de l'encadrement de la distribution.

(7) Nathalie Drouin a été prêtée au Ministère de la justice le 19 septembre 2012 et n'est jamais retournée sur son poste.

(8) Jean-François Fortin a été nommé Directeur général, contrôle des marchés et a accédé au Comité de direction le 18 juin 2012.

(9) Philippe Lebel a été nommé Directeur général des affaires juridiques et a accédé au Comité de direction le 21 novembre 2012.

(10) Linda Levasseur a cessé de participer au Comité de direction à partir du 4 février 2013.

(11) Denis Lortie a accédé au Comité de direction le 21 décembre 2012.

(12) Éric Stevenson a été nommé Surintendant de l'assistance aux clientèles et de l'encadrement de la distribution et est entré en fonction le 21 novembre 2012.

Rémunération des membres de la haute direction au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2014

	Salaire annuel (\$)		Avantages imposables (\$) ⁽¹⁾
Mario Albert (2) Président-directeur général	261 168 \$		8 834 \$
Albert Aubry Vice-président des services administratifs	167 887 \$		10 178 \$
Anne-Marie Beaudoin Secrétaire générale	163 606 \$		12 284 \$
Patrick Déry Surintendant de l'encadrement de la solvabilité	208 588 \$		4 742 \$
Jean-François Fortin Directeur général du contrôle des marchés	210 000 \$		12 302 \$
Philippe Lebel Directeur général des affaires juridiques	176 000 \$		8 454 \$
Gilles Leclerc (3) Surintendant des marchés de valeurs	240 000 \$		5 905 \$
Denis Lortie Directeur général des ressources humaines	163 606 \$		7 572 \$
Louis Morisset Président-directeur général	365 999 \$	402 599 \$ ⁽⁴⁾	21 425 \$
Eric Stevenson Surintendant de l'assistance aux clientèles et de l'encadrement de la distribution	178 500 \$		8 729 \$

En plus des montants indiqués ci-haut, les membres de la haute direction de l'Autorité participent au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ils bénéficient également d'un régime supplémentaire de retraite pour la portion de leur salaire excédent le salaire maximum admissible auprès de Retraite Québec.

(1) Les avantages imposables peuvent comprendre, entre autres, le coût en assurances collectives, un montant d'assurance médicale complémentaire, l'allocation de transport ou de stationnement, le coût d'un bilan de santé, la cotisation professionnelle, ainsi qu'un montant pour frais de représentation, s'il y a lieu. Selon les termes de son décret de nomination, le PDG bénéficie d'un véhicule de fonction.

(2) Mario Albert a quitté le 1er juillet 2013; il a reçu un boni de 10 447 \$.

(3) Gilles Leclerc a été nommé Surintendant des marchés de valeurs et a accédé au Comité de direction le 10 décembre 2013.

(4) Louis Morisset, qui occupait le poste de Surintendant des marchés de valeurs, a accédé au poste de PDG le 2 juillet 2013.

Rémunération des membres de la haute direction au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2015

	Salaire annuel (\$)	Avantages imposables (\$) ⁽¹⁾
Albert Aubry Vice-président des services administratifs	173 764 \$	15 102 \$
Anne-Marie Beaudoin Secrétaire générale	166 878 \$	12 507 \$
Patrick Déry Surintendant de l'encadrement de la solvabilité	224 232 \$	5 599 \$
Jean-François Fortin Directeur général du contrôle des marchés	217 350 \$	11 147 \$
Diane Langlois ⁽²⁾ Directrice principale des affaires publiques et des communications	132 000 \$	363 \$
Philippe Lebel Directeur général des affaires juridiques	179 520 \$	6 803 \$
Gilles Leclerc Surintendant des marchés de valeurs	249 600 \$	8 425 \$
Denis Lortie Directeur général des ressources humaines	166 878 \$	9 931 \$
Louis Morisset ⁽³⁾ Président-directeur général	414 758 \$	20 352 \$
Eric Stevenson Surintendant de l'assistance aux clientèles et de l'encadrement de la distribution	192 780 \$	8 994 \$

En plus des montants indiqués ci-haut, les membres de la haute direction de l'autorité participent au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ils bénéficient également d'un régime supplémentaire de retraite pour la portion de leur salaire excédent le salaire maximum admissible auprès de Retraite Québec.

(1) Les avantages imposables peuvent comprendre, entre autres, le coût en assurances collectives, un montant d'assurance médicale complémentaire, une allocation de transport ou de stationnement, le coût d'un bilan de santé, la cotisation professionnelle ainsi qu'un montant pour frais de représentation, s'il y a lieu. Selon les termes de son décret de nomination, le PDG bénéficie d'un véhicule de fonction.

(2) Diane Langlois a été nommée Directrice principale des affaires publiques et des communications et a accédé au Comité de direction le 12 janvier 2015.

(3) Louis Morisset a reçu une prime de rétention de 201 000 \$ payable au 1er avril 2014, ainsi qu'un boni de 20 533 \$.

Rémunération des membres de la haute direction au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2016

	Salaire annuel (\$)	Avantages imposables (\$) ⁽¹⁾
Albert Aubry ⁽²⁾ Vice-président des services administratifs	175 502 \$	6 140 \$
Anne-Marie Beaudoin Secrétaire générale	170 000 \$	9 445 \$
Patrick Déry Surintendant de l'encadrement de la solvabilité	247 649 \$	6 558 \$
Jean-François Fortin Directeur général du contrôle des marchés	234 682 \$	11 359 \$
Diane Langlois Directrice principale des affaires publiques et des communications	133 320 \$	4 502 \$
Philippe Lebel Directeur général des affaires juridiques	187 052 \$	6 286 \$
Gilles Leclerc Surintendant des marchés de valeurs	266 677 \$	9 996 \$
Denis Lortie ⁽³⁾ Directeur général des ressources humaines	168 547 \$	9 294 \$
Louis Morisset ⁽⁴⁾ Président-directeur général	414 758 \$	22 388 \$
Marie-Claude Soucy ⁽⁵⁾ Vice-présidente des services administratifs	180 000 \$	5 932 \$
Eric Stevenson Surintendant de l'assistance aux clientèles et de l'encadrement de la distribution	211 472 \$	8 254 \$

En plus des montants indiqués ci-haut, les membres de la haute direction de l'autorité participent au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ils bénéficient également d'un régime supplémentaire de retraite pour la portion de leur salaire excédent le salaire maximum admissible auprès de Retraite Québec.

(1) Les avantages imposables peuvent comprendre, entre autres, le coût en assurances collectives, un montant d'assurance médicale complémentaire, une allocation de transport ou de stationnement, le coût d'un bilan de santé, la cotisation professionnelle ainsi qu'un montant pour frais de représentation, s'il y a lieu. Selon les termes de son décret de nomination, le PDG bénéficie d'un véhicule de fonction.

(2) Albert Aubry a cessé ses fonctions de Vice-président des services administratifs et quitté le 21 août 2015.

(3) Denis Lortie a cessé de participer au Comité de direction à partir du 21 août 2015.

(4) Louis Morisset a reçu un boni de 20 738\$.

(5) Marie-Claude Soucy a été nommée Vice-présidente des services administratifs et a accédé au Comité de direction le 24 août 2015.

Rémunération des membres de la haute direction au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2017

	Salaire annuel(\$)	Avantages imposables (\$) ⁽¹⁾
Anne-Marie Beaudoin Secrétaire générale	173 400 \$	13 295 \$
Patrick Déry Surintendant de l'encadrement de la solvabilité	268 824 \$	11 451 \$
Jean-François Fortin Directeur général du contrôle des marchés	249 841 \$	13 044 \$
Diane Langlois Directrice principale des affaires publiques et des communications	142 762 \$	10 210 \$
Philippe Lebel Directeur général des affaires juridiques	192 789 \$	6 061 \$
Gilles Leclerc Surintendant des marchés de valeurs	281 258 \$	12 874 \$
Louis Morisset (2) Président-directeur général	420 979 \$	18 472 \$
Marie-Claude Soucy Vice-présidente des services administratifs	188 100 \$	11 784 \$
Eric Stevenson Surintendant de l'assistance aux clientèles et de l'encadrement de la distribution	228 236 \$	8 523 \$

En plus des montants indiqués ci-haut, les membres de la haute direction de l'autorité participent au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ils bénéficient également d'un régime supplémentaire de retraite pour la portion de leur salaire excédent le salaire maximum admissible auprès de Retraite Québec.

(1) Les avantages imposables peuvent comprendre, entre autres, le coût en assurances collectives, un montant d'assurance médicale complémentaire, une allocation de transport ou de stationnement, le coût d'un bilan de santé, la cotisation professionnelle ainsi qu'un montant pour frais de représentation, s'il y a lieu. Selon les termes de son décret de nomination, le PDG bénéficie d'un véhicule de fonction.

(2) Louis Morisset a reçu un boni de 42 098 \$.

Rémunération des membres de la haute direction au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2018

	Salaire annuel (\$)	Avantages imposables (\$) ⁽¹⁾
Anne-Marie Beaudoin Secrétaire générale	177 735 \$	15 540 \$
Patrick Déry Surintendant de l'encadrement de la solvabilité	303 441 \$	12 345 \$
Jean-François Fortin Directeur général du contrôle des marchés	268 754 \$	12 223 \$
Diane Langlois ⁽²⁾ Directrice générale des affaires publiques et communications	145 576 \$	6 735 \$
Philippe Lebel Directeur général des affaires juridiques	202 390 \$	6 716 \$
Gilles Leclerc Surintendant des marchés de valeurs	301 452 \$	11 331 \$
Louis Morisset Président-directeur général	434 771 \$	19 123 \$
Frédéric Pérodeau ⁽³⁾ Surintendant de l'assistance aux clientèles et de l'encadrement de la distribution	215 000 \$	1 785 \$
Marie-Claude Soucy Vice-présidente des services administratifs	200 327 \$	16 682 \$
Eric Stevenson ⁽⁴⁾ Surintendant de l'assistance aux clientèles et de l'encadrement de la distribution	228 236 \$	8 409 \$

En plus des montants indiqués ci-haut, les membres de la haute direction de l'Autorité participent au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ils bénéficient également d'un régime supplémentaire de retraite pour la portion de leur salaire excédent le salaire maximum admissible auprès de Retraite Québec.

(1) Les avantages imposables peuvent comprendre, entre autres, le coût en assurances collectives, un montant d'assurance médicale complémentaire, l'allocation de transport ou de stationnement, le coût d'un bilan de santé, la cotisation professionnelle, ainsi qu'un montant pour frais de représentation, s'il y a lieu. Selon les termes de son décret de nomination, le PDG bénéficie d'un véhicule de fonction.

(2) Diane Langlois a été nommée Directrice générale des affaires publiques et des communications le 12 juillet 2017.

(3) Frédéric Pérodeau a été nommé Surintendant de l'assistance aux clientèles et de l'encadrement de la distribution et a accédé au Comité de direction le 20 janvier 2018.

(4) Éric Stevenson a cessé ses fonctions de Surintendant de l'assistance aux clientèles et de l'encadrement de la distribution et a quitté le 19 janvier 2018.

Rémunération des membres de la haute direction au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2019

	Salaire annuel (\$)	Avantages imposables (\$) ⁽¹⁾
Anne-Marie Beaudoin Secrétaire générale	182 070 \$	16 050 \$
Patrick Déry Surintendant de l'encadrement de la solvabilité	309 510 \$	8 479 \$
Jean-François Fortin Directeur général du contrôle des marchés	282 873 \$	18 599 \$
Kim Lachapelle Vice-présidente, stratégie, risques et performance	205 000 \$ ⁽²⁾	10 400 \$
Diane Langlois Directrice générale des affaires publiques et des communications	153 000 \$	8 692 \$
Philippe Lebel Directeur général des affaires juridiques	213 911 \$	11 042 \$
Gilles Leclerc ⁽³⁾ Surintendant des marchés de valeurs	324 471 \$	14 165 \$
Louis Morisset Président-directeur général	456 770 \$	21 930 \$
Frédéric Pérodeau Surintendant de l'assistance aux clientèles et de l'encadrement de la distribution	215 000 \$	12 390 \$
Marie-Claude Soucy Vice-présidente des services administratifs	225 000 \$	12 615 \$

En plus des montants indiqués ci-haut, les membres de la haute direction de l'autorité participent au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ils bénéficient également d'un régime supplémentaire de retraite pour la portion de leur salaire excédent le salaire maximum admissible auprès de Retraite Québec.

(1) Les avantages imposables peuvent comprendre, entre autres, le coût en assurances collectives, un montant d'assurance médicale complémentaire, une allocation de transport ou de stationnement, le coût d'un bilan de santé, la cotisation professionnelle ainsi qu'un montant pour frais de représentation, s'il y a lieu. Selon les termes de son décret de nomination, le PDG bénéficie d'un véhicule de fonction.

(2) Kim Lachapelle a été nommée Vice-présidente, stratégie, risques et performance et a accédé au Comité de direction le 19 septembre 2018.

(3) Gilles Leclerc a cessé ses fonctions de Surintendant des marchés de valeurs et a quitté le 4 janvier 2019.

Rémunération des membres de la haute direction au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2020

	Salaire annuel(\$)	Avantages imposables (\$) ⁽¹⁾
Anne-Marie Beaudoin ⁽²⁾ Secrétaire générale	182 070 \$	9 009 \$
Patrick Déry Surintendant de l'encadrement de la solvabilité	318 795 \$	8 074 \$
Jean-François Fortin Directeur général du contrôle des marchés	291 359 \$	13 120 \$
Kim Lachapelle Vice-présidente, stratégie, risques et performance	210 125 \$	12 174 \$
Hugo Lacroix ⁽³⁾ Surintendant des marchés de valeurs	225 000 \$	6 575 \$
Diane Langlois Directrice générale des affaires publiques et des communications	156 825 \$	16 244 \$
Philippe Lebel Secrétaire et directeur général des affaires juridiques	229 954 \$	7 928 \$
Louis Morisset Président-directeur général	465 905 \$	20 630 \$
Frédéric Pérodeau Surintendant de l'assistance aux clientèles et de l'encadrement de la distribution	234 350 \$	12 167 \$
Marie-Claude Soucy Vice-présidente des services administratifs	231 750 \$	7 675 \$

En plus des montants indiqués ci-haut, les membres de la haute direction de l'autorité participent au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ils bénéficient également d'un régime supplémentaire de retraite pour la portion de leur salaire excédent le salaire maximum admissible auprès de Retraite Québec.

(1) Les avantages imposables peuvent comprendre, entre autres, le coût en assurances collectives, un montant d'assurance médicale complémentaire, une allocation de transport ou de stationnement, le coût d'un bilan de santé, la cotisation professionnelle ainsi qu'un montant pour frais de représentation, s'il y a lieu. Selon les termes de son décret de nomination, le PDG bénéficie d'un véhicule de fonction.

(2) Anne-Marie Beaudoin a cessé ses fonctions de Secrétaire générale et a quitté le 28 juin 2019.

(3) Hugo Lacroix, après un interim de cinq mois à ce poste, a été nommé Surintendant des marchés de valeurs le 5 novembre 2019.

Rémunération des membres de la haute direction au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2021

	Salaire annuel (\$)	Avantages imposables (\$) ⁽¹⁾
Patrick Déry Surintendant de l'encadrement de la solvabilité	318 795 \$	12 262 \$
Jean-François Fortin Directeur général du contrôle des marchés	291 359 \$	16 130 \$
Kim Lachapelle Vice-présidente, stratégie, risques et performance	216 429 \$	11 825 \$
Hugo Lacroix Surintendant des marchés de valeurs	225 000 \$	12 421 \$
Diane Langlois ⁽²⁾ Directrice générale des affaires publiques et des communications	156 825 \$	1 690 \$
Philippe Lebel Secrétaire et directeur général des affaires juridiques	229 954 \$	6 555 \$
Louis Morisset Président-directeur général	465 905 \$	18 986 \$
Frédéric Pérodeau ⁽³⁾ Surintendant de l'assistance aux clientèles et de l'encadrement de la distribution	243 724 \$	14 557 \$
Marie-Claude Soucy Vice-présidente des services administratifs	231 750 \$	16 727 \$

En plus des montants indiqués ci-haut, les membres de la haute direction de l'autorité participent au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ils bénéficient également d'un régime supplémentaire de retraite pour la portion de leur salaire excédent le salaire maximum admissible auprès de Retraite Québec.

(1) Les avantages imposables peuvent comprendre, entre autres, le coût en assurances collectives, un montant d'assurance médicale complémentaire, une allocation de transport ou de stationnement, le coût d'un bilan de santé, la cotisation professionnelle ainsi qu'un montant pour frais de représentation, s'il y a lieu. Selon les termes de son décret de nomination, le PDG bénéficie d'un véhicule de fonction.

(2) Diane Langlois a cessé ses fonctions de Directrice générale des affaires publiques et des communications et a quitté le 8 juin 2020.

(3) Frédéric Pérodeau a cessé ses fonctions de Surintendant de l'assistance aux clientèles et de l'encadrement de la distribution et a quitté le 14 décembre 2020.